



BPJEPS – EDUCATEUR SPORTIF

Activités Physiques pour Tous

Octobre 2021 >
Septembre 2022
AGEN

Ce BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous est un diplôme d'Etat de niveau IV. L'éducateur sportif est susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures et surtout avec la quasi-totalité des publics.

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS APT est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire.

Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures :

- ➔ Dans les collectivités territoriales
- ➔ Dans le secteur associatif
- ➔ Dans des structures de vacances, des comités d'entreprise, des bases de loisirs
- ➔ Dans le milieu scolaire

Le BPJEPS APT (de niveau IV - niveau BAC) atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'animateur dans le champ de la spécialité Activités Physiques pour Tous.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ➔ Concevoir des projets d'animation sportive dans le champ des Activités Physiques pour Tous
- ➔ Conduire des séances d'animation sportive à titre d'initiation et de découverte
- ➔ Conduire des cycles d'apprentissage
- ➔ Participer au fonctionnement de la structure employeuse
- ➔ Accueillir les différents publics
- ➔ Être capable d'adapter son activité au public et à l'environnement

LES CONTENUS DE LA FORMATION

- ➔ UC 1 : Encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure.
- ➔ UC 2 : Mettre en œuvre un projet s'inscrivant dans le projet de la structure
- ➔ UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des APT
- ➔ UC 4 : Mobiliser les techniques des APT pour mettre en œuvre un cycle d'apprentissage ou une séance

LES 3 FAMILLES D'ACTIVITÉS DU BPJEPS APT

Les Activités Physiques d'Entretien Corporel (APEC)

Renforcement musculaire, STEP, LIA, stretching, gymnastique d'entretien, circuit training, PPG...

Les Activités Physiques et Jeux Sportifs (JS)

Sports collectifs, sports de raquette, sport d'opposition, sport d'adresse, jeux ludiques...

Les Activités Physiques en Environnement Naturel (APEN)

Course d'orientation, Canoë-Kayak, VTT, randonnée pédestre, Marche nordique...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 18 personnes

DUREE

1200 h (650h en centre de formation – 550h en entreprise)

DATES

11 octobre 2021 > 16 Septembre 2022

PRIX

Frais inscription : 60 €

Coût formation : 5 980 € *

(*Coût adapté selon étude personnalisée)

INSCRIPTION

Avant le 17/09/2021

TESTS EXIGENCES PREALABLES

Voir calendrier régional

<http://nouvelle-aquitaine.drjcs.gov.fr/>

TESTS DE SELECTION

05 Octobre 2021

INFOS COMPLEMENTAIRES

05.53.48.32.50

audeberard@franceolympique.com

www.cdos47.org

Les + de la formation

- ✓ Une formation en alternance
- ✓ Passage de qualification sur le handicap intégré à la formation
- ✓ Participation à l'organisation de grandes manifestations
- ✓ Rencontre de professionnels (chiropracteur, nutritionniste...)
- ✓ Intégration dans le réseau du mouvement sportif lot-et-garonnais

Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne

997- A, avenue du Dr Jean Bru – 47000 Agen

05.53.48.32.50 | lotetgaronne@franceolympique.com | www.cdos47.org

BPJEPS – EDUCATEUR SPORTIF

Activités Physiques pour Tous

Ce BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous est un diplôme d'Etat de niveau IV. L'éducateur sportif est susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures et surtout avec la quasi-totalité des publics.

Octobre 2021>
Septembre 2022
AGEN

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 18 personnes

DUREE

1200 h (650h en centre de formation –
550h en entreprise)

DATES

11 octobre 2021> 16 Septembre 2022

PRIX

Frais inscription : 60 €
Coût formation : 5 980 € *
(*Coût adapté selon étude personnalisée)

INSCRIPTION

Avant le 17/09/2021

TESTS EXIGENCES PREALABLES

Voir calendrier régional
<http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gov.fr/>

TESTS DE SELECTION

05 Octobre 2021

INFOS COMPLEMENTAIRES

05.53.48.32.50
audeberard@franceolympique.com
www.cdos47.org

Les + de la formation

- ✓ Une formation en alternance
- ✓ Passage de qualification sur le handicap intégré à la formation
- ✓ Participation à l'organisation de grandes manifestations
- ✓ Rencontre de professionnels (chiropracteur, nutritionniste...)
- ✓ Intégration dans le réseau du mouvement sportif lot-et-garonnais

LE RYTHME DE FORMATION

Les cours théoriques et pratiques ont lieu :

Tous les jours de la semaine (sauf le mercredi)

Durée totale en organisme de formation : 650 heures

Les stages pratiques :

Ils s'effectuent tous les soirs et mercredi, ainsi qu'une partie des périodes de vacances scolaires (tousaint, hiver, pâques et juillet-aout) ainsi qu'une semaine complète par mois. Ces stages ont pour but d'améliorer la professionnalisation et l'expérience terrain du stagiaire.

Durée totale en structure de stage : 550 heures

EXIGENCES PREALABLES EN L'ENTRÉE EN FORMATION

- ➔ Être âgé de 18 ans minimum ou entrer en formation dans l'année de ses 18 ans
- ➔ Être titulaire d'un des diplômes de secourisme suivant : PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2, AFGSU 1 ou 2, et/ou SST
- ➔ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation relatives à la formation BPJEPS APT
- ➔ Satisfaire aux tests de sélection BPJEPS APT : un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation, une épreuve écrite qui permettra de vérifier le niveau du candidat et une épreuve sportive d'opposition collective.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- ➔ Valider les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation
- ➔ Retourner dossier d'inscription complet par mail ➔ audeberard@franceolympique.com
- ➔ Satisfaire aux tests de sélections de l'organisme de formation (épreuve d'opposition collective / entretien oral de motivation)

Une fois les tests de sélection effectués votre entrée ou non en formation vous est signifiée sous 2 jours par courrier officiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ➔ Evaluation formative tout au long de la formation
- ➔ Certification UC 1 et 2 : Réalisation d'un dossier présentant la réalisation d'un projet d'animation. Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes avec un jury.
- ➔ Certification UC 3 et 4 : Mise en situation professionnelle avec la conduite d'une séance de 45 min à 1h en entreprise suivie d'un entretien de 30 min avec le jury.

Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre



contact avec la référente handicap du CDOS 47 – Aude BERARD

05.53.48.32.50 / audeberard@franceolympique.com